




La Meuse (éd. Liège)

Date: 29-03-2021

Page: 10

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 28000

Audience: 284240

Size: 277 cm²

WANZE – INVESTISSEMENT CHEZ BIOWANZE

Une nouvelle chaudière à 50 millions d'euros



En 2023. © Bureau d'études De Smet & Contractors

Depuis mardi, une enquête publique est organisée auprès des Wanzois concernant un nouveau projet de BioWanze. L'usine de production de bioéthanol prévoit en effet de construire une nouvelle chaudière biomasse au bois. Un projet imaginé il y a de cela plusieurs années dans l'optique de réduire la consommation d'énergies fossiles et rendre l'énergie plus verte :

« BioWanze utilise déjà une chaudière qui fonctionne avec le son de blé et qui produit 65 % d'énergie verte. Le reste est actuellement produit par une chaudière au gaz. Le but est donc de remplacer cette deuxième chaudière par celle à bois », développe le directeur Pierre Étienne.

La part d'énergie renouvelable produite sur le site sur base de biomasses locales atteindra 90 % et cette nouvelle chaudière sera alimentée en pellets de bois, plaquettes de bois, miscanthus et au gaz naturel. La chaudière au gaz restera également active en soutien et backup.

Cet investissement est évalué à 50 millions d'euros et devrait être opérationnel en 2023 (fin de la construction prévue en 2022) :

« La chaudière sera encapsulée dans un bâtiment d'une dimension de 28 m de haut et 55 m de large. 50 tonnes de vapeur seront produites par heure et un système permettra de filtrer au mieux l'émission de poussières rejetée dans l'atmosphère ».

ITINÉRAIRE PRÉCIS

La nouvelle chaudière et la zone de stockage seront implantées près de l'actuel parc à écumes de la Sucrerie de Wanze, à proximité de la voie ferrée.

Une étude d'incidence visant l'impact sur les riverains a été entreprise dès le début de ce projet et l'usine s'est déjà penchée sur la meilleure façon d'approvisionner le bois : « Nous avons étudié toutes les possibilités pour limiter le parcours et ne pas déranger la quiétude des Wanzois. Le charroi est le seul moyen de transporter le bois et un itinéraire précis a été

tracé, évitant l'entrée dans le village du côté des habitations et limitant l'accès au site par les grands axes routiers uniquement ».

Pour aboutir à ce projet, BioWanze peut compter sur l'expertise d'entreprises belges leaders dans leur domaine : le bureau d'étude de travail De Smet et le fabricant Vyncke.

FILIÈRE LOCALE

Cette filière locale se traduit également dans l'approvisionnement de bois, qui sera réalisé dans un rayon de 200 à 300 km maximum. Enfin, 8 à 10 personnes seront engagées pour piloter l'unité (opérateurs production, opérateurs de maintenance...).

Les riverains ont par ailleurs reçu un dépliant leur expliquant l'objectif de l'usine.

Le dossier peut être consulté par les citoyens à l'administration communale de Wanze jusqu'au 6 avril. ●

M.GI.



© Bureau d'études De Smet & Contractors